

31 janvier 2024

Ce document contient des informations importantes sur le ou les compartiment(s) dans le(s)quel(s) vous avez investi. Pour toute question, nous vous invitons à consulter votre courtier, votre banquier, votre avocat, votre comptable ou votre conseiller financier.

Cher Actionnaire,

Nous vous écrivons pour vous informer des ajustements à venir dans la formulation de l'Objectif d'investissement, tel que décrit dans le prospectus de HSBC Global Investment Funds – US Short Duration High Yield Bond, compartiment dans lequel vous détenez des actions (le « Compartiment »).

Les changements entendent clarifier la politique d'investissement du Compartiment. Ils fournissent plus de détails sur les objectifs de duration du Compartiment, ainsi que sur l'exposition du Compartiment aux titres à plus longue duration.

Le processus d'investissement et la pondération des risques du Compartiment ne subissent aucune modification. Les frais payés par les actionnaires resteront inchangés.

Les changements apportés à l'Objectif d'investissement du Compartiment, comme indiqué dans le tableau ci-dessous, prendront effet à la date du prochain prospectus apposé d'un visa.

Nous vous invitons à prendre le temps d'étudier ces informations, car elles sont importantes. Pour toute question, veuillez contacter votre agent local ou votre bureau HSBC Asset Management.

Aucune mesure n'est requise de votre part.

Au nom et pour le compte du Conseil de HSBC Global Investment Funds

Le Changement

Ancien Objectif d'investissement

Le compartiment investit afin de générer un rendement total à long terme dans un portefeuille de titres à haut rendement qui sont liés aux États-Unis d'Amérique tout en maintenant un faible risque de taux d'intérêt.

Le compartiment investit (normalement au minimum 70 % de son actif net) dans

- des titres à revenu fixe de qualité « Non-Investment Grade » et non notés et d'autres obligations à haut rendement émis par des émetteurs domiciliés, établis ou exerçant la majeure partie de leur activité aux États-Unis et libellés en dollar américain (USD) ou couverts par rapport à l'USD ;
- des Titres adossés à des actifs (« ABS ») et des Titres adossés à des hypothèques (« MBS ») à concurrence d'au maximum 10 % de son actif net.

Toutefois, à des fins de gestion de la liquidité et/ou des risques, le compartiment peut également investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres à revenu fixe de type « Investment Grade ».

Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des titres à revenu fixe dont les émetteurs sont domiciliés, établis ou exerçant la majeure partie de leur activité sur les marchés émergents.

Le compartiment n'investira pas plus de 10 % de ses actifs nets dans des titres émis ou garantis par un seul émetteur souverain dont la cote de crédit est inférieure à « Investment Grade ».

Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net en obligations convertibles (hors titres convertibles contingents).

Le compartiment peut investir jusqu'à 15 % de ses actifs nets dans des obligations convertibles contingentes, bien qu'il soit prévu que ce niveau ne dépasse pas 10 %.

Le compartiment peut mettre en œuvre sa politique et ses limites d'investissement en investissant jusqu'à 10 % de son actif net en parts ou actions d'OPCVM et/ou d'autres fonds de type ouvert (y compris d'autres compartiments de HSBC Global Investment Funds).

Le compartiment peut détenir des titres de participation (y compris, mais sans s'y limiter, des warrants, des

Nouvel Objectif d'investissement

Le compartiment investit afin de générer un rendement total ~~à long terme~~ dans un portefeuille de titres à haut rendement qui sont liés aux États-Unis d'Amérique, **dont la durée moyenne attendue est comprise entre 1 et 3 ans**, tout en maintenant un faible risque de taux d'intérêt.

Le compartiment investit (normalement au minimum 70 % de son actif net) dans des titres à revenu fixe de qualité « Non-Investment Grade » et non notés et d'autres obligations à haut rendement **qui sont** émis par des ~~émetteurs~~ sociétés domiciliées, établies ou exerçant la majeure partie de leur activité aux États-Unis et libellés en dollar américain (USD) ou couverts par rapport à l'USD.

- ~~des Titres adossés à des actifs (« ABS ») et des Titres adossés à des hypothèques (« MBS ») à concurrence d'au maximum 10 % de son actif net.~~

Toutefois, à des fins de gestion de la liquidité et/ou des risques, le compartiment peut également investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres à revenu fixe de type « Investment Grade ».

Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des titres à revenu fixe dont les émetteurs sont domiciliés, établis ou exerçant la majeure partie de leur activité sur les marchés émergents.

Le compartiment n'investira pas plus de 10 % de ses actifs nets dans des titres émis ou garantis par un seul émetteur souverain dont la cote de crédit est inférieure à « Investment Grade ».

Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des Titres adossés à des actifs (ABS) et des Titres adossés à des hypothèques (MBS).

Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net en obligations convertibles (hors titres convertibles contingents).

Le compartiment peut investir jusqu'à 15 % de ses actifs nets dans des obligations convertibles contingentes, bien qu'il soit prévu que ce niveau ne dépasse pas 10 %.

Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des titres à revenu fixe et d'autres titres similaires dont l'échéance est supérieure à cinq ans.

Le compartiment peut mettre en œuvre sa politique et ses limites d'investissement en investissant jusqu'à 10 % de son actif net en parts ou actions d'OPCVM et/ou d'autres fonds de type ouvert (y compris d'autres compartiments de HSBC Global Investment Funds).

Le compartiment peut détenir des titres de participation (y compris, mais sans s'y limiter, des warrants, des

actions ordinaires et des actions privilégiées) reçus à la suite ou dans le cadre d'une opération sur titres (y compris, mais sans s'y limiter, une faillite ou une restructuration) affectant les participations existantes du portefeuille.

Le compartiment peut également investir dans des dépôts bancaires, des instruments du marché monétaire ou des fonds du marché monétaire à des fins de trésorerie.

Le compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace de portefeuille. Le compartiment peut également recourir, mais de façon restreinte, à des instruments financiers dérivés à des fins d'investissement. Les instruments financiers dérivés auxquels le compartiment est autorisé à recourir comprennent, sans s'y limiter, les contrats à terme standardisés, les options, les swaps (tels que les credit default swaps) et les contrats de change à terme (y compris des contrats à terme non livrables). Les instruments financiers dérivés peuvent également être intégrés à d'autres instruments dans lesquels le compartiment peut investir (par ex., les TACM).

Le compartiment peut conclure des opérations de prêt de titres jusqu'à 29 % de son actif net. Cependant, il n'est pas prévu que ce niveau dépasse 25 %.

Le compartiment est principalement exposé au dollar américain. Cependant, le compartiment peut également acquérir (à concurrence d'au maximum 10 % de son actif net) une exposition à des devises différentes de l'USD, y compris des monnaies locales des Marchés émergents, afin d'améliorer le rendement.

Le compartiment est géré de manière active et n'est pas contraint de respecter la composition d'un indice de référence.

actions ordinaires et des actions privilégiées) reçus à la suite ou dans le cadre d'une opération sur titres (y compris, mais sans s'y limiter, une faillite ou une restructuration) affectant les participations existantes du portefeuille.

Le compartiment peut également investir dans des dépôts bancaires, des instruments du marché monétaire ou des fonds du marché monétaire à des fins de trésorerie.

Le compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés à des fins de couverture et de gestion efficace de portefeuille. Le compartiment peut également recourir, mais de façon restreinte, à des instruments financiers dérivés à des fins d'investissement. Les instruments financiers dérivés auxquels le compartiment est autorisé à recourir comprennent, sans s'y limiter, les contrats à terme standardisés, les options, les swaps (tels que les credit default swaps) et les contrats de change à terme (y compris des contrats à terme non livrables). Les instruments financiers dérivés peuvent également être intégrés à d'autres instruments dans lesquels le compartiment peut investir (par ex., les TACM).

Le compartiment peut conclure des opérations de prêt de titres jusqu'à 29 % de son actif net. Cependant, il n'est pas prévu que ce niveau dépasse 25 %.

Le compartiment est principalement exposé au dollar américain. Cependant, le compartiment peut également acquérir (à concurrence d'au maximum 10 % de son actif net) une exposition à des devises différentes de l'USD, y compris des monnaies locales des Marchés émergents, afin d'améliorer le rendement.

Le compartiment est géré de manière active et n'est pas contraint de respecter la composition d'un indice de référence.

Les termes non définis dans la présente lettre ont le même sens que celui qui leur est donné dans le prospectus en vigueur de HSBC Global Investment Funds.

Nous vous invitons à prendre le temps d'étudier ces informations car elles sont importantes.

Nous vous invitons à contacter votre conseiller financier habituel et nous vous rappelons la nécessité et l'importance de bien prendre connaissance du document d'information clé.

Le Conseil engage sa responsabilité quant à l'exactitude des informations contenues dans la présente lettre à la date d'envoi.